Image not found or type unknown

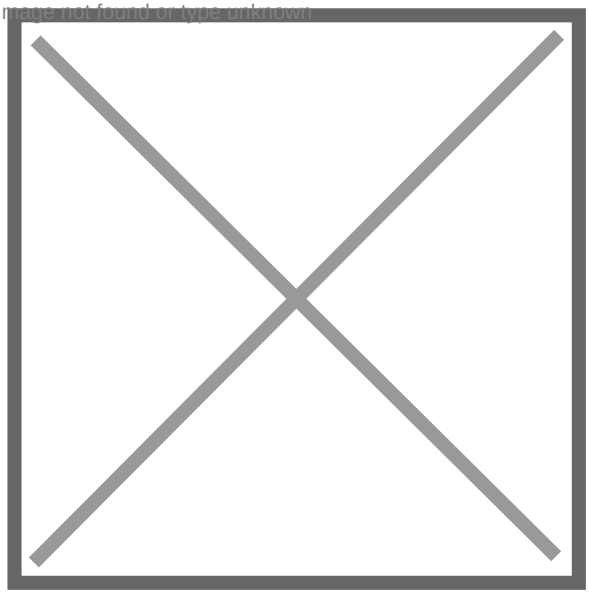

Résiliation contrat téléphone portable

Par **alain_33**, le **23/09/2015** à **17:35**

Bonjour,

J'ai courant juillet envoyé un R/AR pour résilier le contrat du portable de mon épouse au motif de départ à l'étranger. Un mois après je reçois un courrier dans lequel on m'indique que la résiliation n'est pas prise en compte car je ne suis pas l'utilisateur tout en étant le payeur.
Est ce légal?
Merci pour vos réponses.

Amicalement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés